

**Intervention de J. Alain MARIOTTI**  
**Assemblée de la CCIT de Lot-et-Garonne**  
**20 juin 2011**

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Député-Maire,

Monsieur le Directeur des mutations et du développement économiques de la DATAR,

Monsieur le Vice-Président du Conseil Régional,

Monsieur le Vice-Président du Conseil Général,

Madame le Premier Président de la Cour d'Appel,

Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance,

Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques,

Mesdames et Messieurs les Directeurs de services de l'Etat,

Monsieur le Président du Tribunal de Commerce,

Mesdames, Messieurs,

Chers Amis,

Comme vous le savez, j'ai tenu à ce que chaque assemblée plénière soit consacrée à une thématique majeure du projet de mandature de l'équipe que j'ai l'honneur d'animer. Ces rendez-vous nous offrent l'occasion de réfléchir ensemble aux enjeux forts de notre mission, et de débattre des actions de nature à renforcer l'économie de notre territoire lot-et-garonnais. Nous honorons ainsi la vocation que la réforme du réseau consulaire a voulu consacrer : le rôle de « Parlement des entreprises » du département.

Aujourd'hui, c'est l'aménagement du territoire qui constitue le fil rouge de notre plénière. L'aménagement économique du territoire, devrais-je préciser tant la mission de la CCI s'attache, vous le savez, à faire émerger, à fédérer et à valoriser les ressources et les talents de notre département.

Les trois sujets que nous allons présenter dans un instant illustrent la philosophie à laquelle nous sommes tous très attachés. Comme les éléments d'un puzzle, ces trois thèmes participent à la consolidation de ce modèle de développement des territoires que nous défendons bec et ongles. Un modèle qui constitue, me semble-t-il, cher Yannick Imbert, un échantillon - restons modestes - , de l'idée que la DATAR se fait du nouveau visage que pourrait revêtir la France : une France irriguée, certes, par des infrastructures de communication efficaces comme c'est le cas, ici, avec l'autoroute, l'aéroport et bientôt la LGV, mais une France avant tout « boostée » par des politiques publiques de développement mobilisant les acteurs locaux, entreprises et collectivités qui, ensemble, constituent le maillage du territoire.

Je me réjouis de constater que la DATAR soutienne cette approche...très éloignée de celles que pouvaient défendre certains de vos prédécesseurs qui professaient, il y a quelques décennies, que le salut économique du pays passait, en province, par les seules grandes métropoles régionales. Hors les grandes villes... point de salut, en somme... Les territoires ruraux ayant vocation, quant à eux, à servir de villégiature à la France active des grandes villes...

Fort heureusement, ce scénario, aussi anxiogène que le roman « 1984 » de George Orwell a été remisé dans les rayonnages déjà bien encombrés des fausses bonnes idées. Aujourd'hui, les experts sont unanimes pour reconnaître que les territoires ont tous leur épingle du jeu à tirer pour peu qu'ils en aient l'envie, qu'ils soient imaginatifs et innovants, désireux de fédérer leurs énergies et sachent s'en donner les moyens...avec si possible, les soutiens de l'Union Européenne, de l'Etat et de collectivités territoriales.

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Directeur à la Délégation Interministérielle à l'Aménagement du territoire et à l'attractivité, chargé de l'accompagnement des mutations économiques

Monsieur le Vice-Président du Conseil Régional,

Monsieur le Vice-Président du Conseil Général,

pour le développement économique, ce qui compte sur le territoire, c'est le partenariat entre l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général, et les Communautés d'Agglomération.

Merci à Monsieur le Député-Maire d'Agen, d'y être particulièrement actif, et de nous aider à porter nos ambitions au plus haut niveau...

En effet, si le mouvement de globalisation de l'économie a bousculé la pertinence du cadre national, il confirme la prééminence des territoires comme moteurs de l'initiative économique, pour peu qu'elle soit basée sur une volonté, des réseaux et des projets. Trois ingrédients dont nous ne manquons pas ici !

LE CLUSTER FRUITS ET LEGUMES, pour lequel nous venons d'obtenir une « consécration » de la DATAR, cher Yannick Imbert, avec la labellisation « grappes d'entreprises », en est le meilleur exemple. Cette labellisation était très attendue par une centaine d'entreprises ainsi que par tous les acteurs économiques de la filière.

C'est le seul dossier labellisé porté par une CCIT, et nous en sommes fiers.

Ce cluster est porteur de projets, d'activités économiques et d'emplois au bénéfice du développement économique du territoire. Il s'inscrit en complémentarité d'une stratégie qui a déjà fait ses preuves pour l'agro-industrie : l'Agropole d'Agen, simple idée il y a trente ans et qui, depuis, a généré plus de 2 000 emplois, et bénéficie d'une renommée internationale.

Le deuxième point que nous aborderons ce soir est celui de LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE. Là encore, le lien avec l'aménagement du territoire est patent. En effet, dès lors que notre modèle lot-et-garonnais, à l'image des petits bassins économiques très dynamiques de l'Italie du Nord, s'appuie sur un réseau d'entreprises familiales, performantes et innovantes, nous devons nous attacher à assurer la pérennité après que leur fondateur aient décidé de passer la main. Anticipation, détection des repreneurs et accompagnement de ces derniers constituent pour nous une priorité à la mesure de ce chiffre sans appel : plus de 30% des chefs d'entreprise de Lot-et-Garonne ont plus de 55 ans.

Troisième point que nous évoquerons ensuite : LE SITE DES SAVOIR-FAIRE INDUSTRIELS ET DE L'INNOVATION. Ce site, créé avec l'aide de l'Etat et du FEDER, traduit notre volonté de donner à connaître à tous les acteurs économiques les métiers et les savoir-faire de nos industries. Il permet également de promouvoir les innovations des entreprises du Lot-et-Garonne sur la toile. Une véritable banque de données déjà abondée par plus de 300 entreprises.

Je parlais tout à l'heure de la nécessité de fédérer les réseaux professionnels et de faire émerger les projets afin d'asseoir la dynamique économique du Lot-et-Garonne. Les trois projets qui vous seront présentés ce soir montrent qu'au-delà des intentions, c'est bien d'actions dont se nourrit la dynamique locale. Des actions impulsées par les élus et consulaires, mises en œuvre par nos équipes dirigées par Marie-Pierre TUFFERY.

Nous sommes heureux, à la CCI de Lot-et-Garonne, de constater que la DATAR n'a pas, tant s'en faut, cédé au chant des sirènes de l'économie hors-sol. Ces oracles qui voudraient que la conception de logiciels dans des tours de verre fumé de grandes métropoles constitue l'alpha et l'oméga du destin économique du pays. C'est bien ici, entre nos mains, à travers les maillons de l'économie de production animés par des hommes et des femmes d'entreprises que se joue l'avenir de notre économie.

A une époque où il est de bon ton de brocarder l'État et de suspecter les collectivités territoriales, nous faisons le pari, nous, Chambre de Commerce et d'Industrie, que nos territoires sauront tirer parti de la force collective, dans la diversité des talents. La Région Aquitaine démontre par son soutien à nos projets son adhésion à notre démarche et nous l'en remercions, et tout particulièrement Mathias FEKL. Le fait que la DATAR ait, quant à elle, choisi de soutenir la création de notre Cluster Fruits et Légumes constitue de ce point de vue autant une reconnaissance de la pertinence de notre stratégie qu'un encouragement à poursuivre dans la voie tracée avec le concours de vous tous pour densifier l'économie locale et en renforcer l'attractivité.

Je vous remercie...